Histoire d'une découverte…

A la suite d'une visite de l'église lors des Journées du Patrimoine 2010, le père Damien Desprez, alors curé de la paroisse, avait signalé la présence d'anciens vitraux dans le grenier du presbytère situé au-dessus de la mairie et une visite de ce grenier avait alors été organisée en compagnie de monsieur le Curé et d'un représentant de la municipalité.

Outre la découverte d'un entassement de vitraux brisés et très poussiéreux, cette visite avait permis de retrouver de nombreux vêtements liturgiques en usage avant la réforme de Vatican II.

Vitraux et vêtements font actuellement l'objet d'un long travail de nettoyage, de reconstitution et d'inventaire, dont l'exposition présentée aujourd'hui vous livre un premier aperçu.

L'association

« L'église de Norroy-Plesnois, d'hier à aujourd'hui »

Le patrimoine religieux, comme tout patrimoine, doit être protégé, conservé, entretenu. Il a une valeur spirituelle parce qu'il a ou a eu une fonction liturgique, une valeur artistique, parce qu'il a été créé dans le souci du Beau, mais aussi une valeur humaine, parce qu'il raconte une partie de l'histoire d'un lieu et de ses habitants.

Notre association souhaite **mettre en valeur** et **faire connaître** l'église fortifiée Saint-Pierre de Norroy le Veneur / Plesnois, son patrimoine architectural et artistique, ainsi que son histoire.

Les objectifs de cette association laïque sont donc uniquement patrimoniaux et prévoient l'organisation et la réalisation de visites, manifestations, expositions, dans l'église.

Elle se consacrera aussi à la production, la distribution et la diffusion de documents d'aide à la visite de l'église Saint-Pierre, classée « Monument historique » pour sa crypte en 1930 et pour l'ensemble de l'édifice en 1983.

Vous désirez soutenir ou partager ces objectifs ?

N'hésitez pas à consulter notre site internet

http://www.eglise-norroy-plesnois.fr

ou à nous contacter à:

Association
« Eglise de Norroy-Plesnois, d'hier à aujourd'hui »

20, rue de Plesnois
57 140 NORROY LE VENEUR

association@eglise-norroy-plesnois.fr

Une proposition de l'association
« L'église de Norroy-Plesnois, d'hier à aujourd'hui »

Dans le chœur, reconstitution d'un moment d'une messe solennelle avant la réforme de Vatican II (1965)

Dans cette reconstitution, le prêtre est assisté par un diacre et un sous-diacre. Un enfant de chœur sert la messe.

Le prêtre officiait alors en latin, face au maître-autel situé au fond du chœur, le plus souvent dos tourné aux fidèles. Il ne faisait face au peuple qu'à de brefs moments de la messe : pour les inviter à la prière lors de l'Offertoire, pour leur distribuer la communion au banc de communion, pour les bénir à la fin de la messe, par exemple.

Sur le maître-autel, on disposait les trois Canons sur lesquels étaient indiquées les prières de l'Ordinaire de la messe, c'est-à-dire les prières immuables de chaque messe, quelle que soit la fête célébrée. Le plus large de ces canons, devant le tabernacle, comportait entre autres le *Gloria*, le *Credo* et les prières de la consécration ; celui du côté gauche contenait le texte du prologue de l'Évangile selon saint Jean, que le prêtre disait à la fin de la messe, et celui de droite indiquait les prières de l'Offertoire : préparation du calice avec le vin et l'eau et texte du psaume récité par le prêtre pendant qu'il se lavait symboliquement les mains avant de commencer la Prière eucharistique.

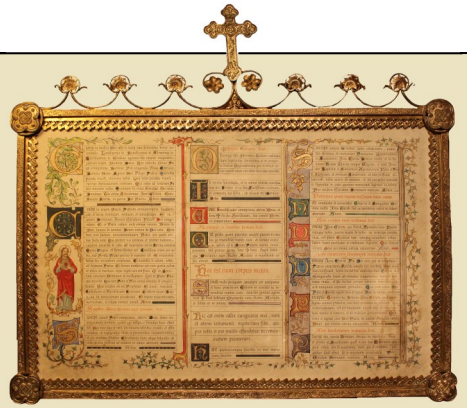

Canon d'autel

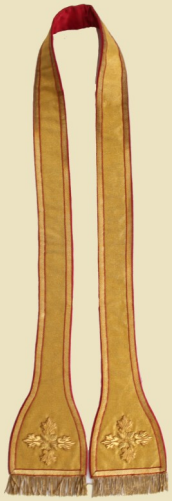

Etole

Vitrail de saint Michel

Ce vitrail, qui représente l'archange saint Michel tuant le dragon de l'Apocalypse, se trouvait dans la deuxième travée du collatéral sud jusqu'en 1965. Vêtu d'une armure médiévale, le Saint brandit l'épée et s'abrite derrière un écu dont la particularité est d'être, ici, orné d'une croix de Lorraine.

Ce choix de la croix de Lorraine accompagnée des armes du Barrois, la référence à Pierre de Bar (1365) ainsi que la dédicace *S[ain]t Michel Patron du Barrois, protégez la Ville de Noeroy-le-Vinour,* sont une allusion à la situation géographique de Norroy le Veneur au Moyen Age. Le village faisait en effet partie du duché de Bar et de Lorraine.

Cette œuvre est très probablement due au maître verrier Michel Thiria qui, en 1934, était intervenu dans le chœur sur le vitrail de la baie axiale pour le restaurer et avait alors réalisé de nouveaux vitraux pour les baies nord et sud.

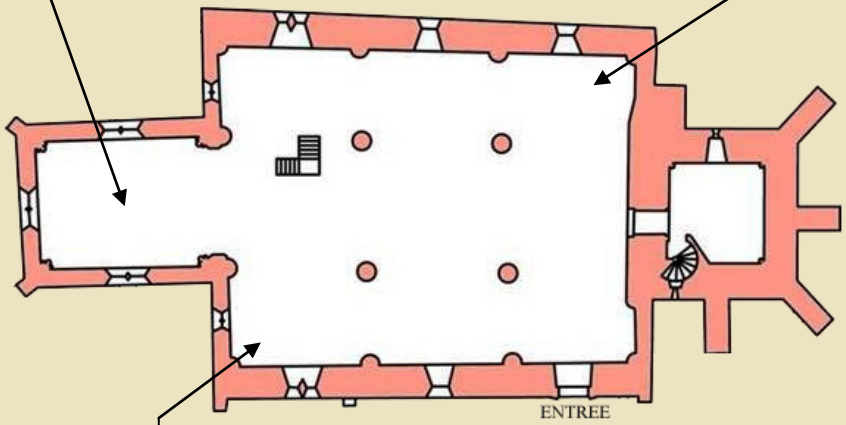

Les vêtements noirs, couleur de deuil et de tristesse, étaient traditionnellement réservés aux messes d'enterrement, aux messes anniversaires pour les défunts, et à la liturgie de la Passion du Vendredi Saint.

Pour les enterrements, il existait trois types de messes correspondant aux moyens financiers des familles : les enterrements de première classe, réservés aux plus nantis, supposaient des vêtements liturgiques richement brodés alors que ceux que l'on utilisait pour les enterrements de seconde et troisième classes étaient plus modestes.

Vitrail de Saint-Michel